

## Introduction et synthèse Introduction and synthesis

Dominique Achour

Volume 50, numéro 3, juillet–septembre 1974

Montréal : problèmes de croissance et éléments d'une stratégie de développement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/803050ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/803050ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Achour, D. (1974). Introduction et synthèse. *L'Actualité économique*, 50(3), 305–325. <https://doi.org/10.7202/803050ar>

Résumé de l'article

The introduction can be considered as a framework for and as a series of critical comments on some of the texts. Viewing Industry, Tourism and Finance as part of the same economic problem, the author brings new elements into the discussion stressing classic weaknesses in the structure of Montreal's economy and emphasizes the fact that his inherent frailty should not be blurred by the satisfactory 1973 conjunctural situation. Two broad policy choices are presented in the form of alternative scenarios: the first is an extrapolation and the other of completely altered industrial policies. The choice of the latter is described as being the only realistic alternative.

In the field of tourism, the obvious contradiction between government policies and the facts of the situation stemming from the analysis of tourist behavior is discussed. Concrete proposals are spelled out so as to enhance the regional potential for tourism.

The financial sector is evaluated on the efficiency of its performance in mobilizing funds for general investment purposes and also, more specifically, for capital ventures type of financing. Finally, the future of Montreal as a prime financial center is assessed with respect to the national banking structure.

## *Introduction et synthèse*

Le point de départ des articles qui suivent est représenté par des exposés présentés à l'occasion d'un congrès d'hommes d'affaires \*. L'intérêt de ces contributions a incité *L'Actualité Economique* à demander aux auteurs une nouvelle version adaptée aux objectifs de la revue et à solliciter également de nouveaux textes.

Les articles dans leur forme définitive présentent un bilan des problèmes de croissance et des possibilités d'avenir de la région de Montréal dans trois domaines essentiels : industrie manufacturière, finance, tourisme.

### I — INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

De nos jours, quand trois économistes analysent l'avenir économique montréalais, le résultat de leurs cogitations ressemble beaucoup aux prévisions de trois météorologues installés dans l'île de Baffin au mois de décembre... En caricaturant quelque peu les contributions de MM. Chung, Jouandet-Bernadat et Martin, on retient que Montréal est malade depuis longtemps, que sa maladie risque fort d'empirer et, enfin, que tout irait plus mal si elle ne disposait pas de quelques avantages comparatifs... Cependant, derrière ce trio de Cassandres, les chœurs entonnent à l'unisson le gloria à l'expansion illustré par le volume des investissements immobiliers, commerciaux et résidentiels, une saine résurrection des secteurs traditionnels, un raffermissement de la demande intérieure et extérieure, un climat général d'optimisme dans le secteur manufacturier à travers tout le Canada et, enfin, les promesses « de lendemains qui chantent » du budget provincial de 1974.

Cette contradiction entre l'optimisme assez général qui prévaut dans la presse et les milieux d'affaires montréalais et le pessimisme (presque aussi général) des économistes professionnels serait une illus-

---

\* 24<sup>e</sup> Congrès de la Chambre de Commerce du District de Montréal, Manoir Richelieu, La Malbaie, juin 1974. Documents de travail commandités par l'Office d'Expansion économique de la Communauté urbaine de Montréal.

tration scolaire presque parfaite de la différence entre structure et conjoncture.

Les éléments structurels d'une économie sont les différentes qualités et les différents défauts fondamentaux qui façonnent la « personnalité profonde » d'une économie. Par contre, les éléments conjoncturels sont des événements ou des situations provisoires, extérieurs ou aléatoires, qui affectent, dans un sens ou dans l'autre, le comportement « quotidien » de cette économie. La structure réfère donc à la nature et aux caractéristiques profondes de l'économie montréalaise alors que la conjoncture réfère aux événements et aux variables de court terme.

Ainsi, les analyses de J. Chung et R. Jouandet-Bernadat s'attachent à l'aspect structurel de l'économie urbaine<sup>1</sup> et ils en démontrent la faiblesse et la vulnérabilité, alors que les indicateurs d'optimisme peuvent presque entièrement être expliqués par quatre facteurs typiquement conjoncturels :

- une forte poussée inflationniste ;
- un rattrapage, longtemps retardé, de la formation brute du capital fixe des entreprises et des ménages ;
- une forte augmentation de la demande mondiale de produits primaires ;
- un climat politique stable et rassurant.

La contribution de F. Martin, quant à elle, est un excellent exemple d'un facteur conjoncturel (la « crise » des approvisionnements en pétrole), qui pourrait avoir des conséquences structurelles importantes sur l'avenir de l'économie montréalaise.

Il ne s'agit pas d'un simple exemple scolaire, mais d'une réalité très vivante et très quotidienne, et il est à craindre que les aspects favorables de la situation présente obscurcissent dangereusement les jugements qui peuvent être portés sur le Montréal de demain et contribuent à retarder des décisions urgentes qui doivent être prises par les pouvoirs publics.

L'interprétation historico-géographique de J. Chung se résume très bien par son énoncé :

« Malheureusement, malgré le déplacement du centre des activités économiques vers la région des Grands-Lacs et l'emprise de Toronto sur le marché à l'ouest du Québec, Montréal n'a pas su modifier sa structure industrielle. C'est là la vraie nature du déclin économique de Montréal. »<sup>2</sup>

1. Dans la discussion des caractéristiques générales, on ne fera pas de distinction entre l'économie québécoise et l'économie montréalaise. Il est clair que l'économie du Québec, c'est d'abord et avant tout l'économie de Montréal. (Voir *infra*, pp. 326-350) et ss.)

2. *Infra*, p. 333.

La réalité est vraisemblablement plus complexe et plus sombre : il n'y a pas eu véritablement de déplacement du centre économique vers l'Ouest. Montréal, sauf dans sa période commerciale pré-industrielle, n'a jamais vraiment été un « centre ». Le sud du Québec a toujours été, et demeure, en dépit de nos extensions généreuses, excentrique par rapport aux deux premiers grands noyaux d'industrialisation : New-York — Boston et la vallée de la Delaware, d'une part, et la région des Grands-Lacs (incluant le sud-ouest ontarien), d'autre part. Marginale par rapport à ces grandes zones de développement, la région montréalaise bénéficiait cependant d'un seul facteur très favorable : le St-Laurent. Cette porte d'entrée du continent a effectivement assuré le décollage commercial et financier de Montréal, et aurait pu être un catalyseur d'un développement industriel massif si un axe d'échange nord-sud avait pu se développer. Mais on connaît trop bien les caractéristiques « transversales » de toute l'histoire économique canadienne pour ne pas percevoir que l'esprit même de la Confédération condamnait les chances d'un développement longitudinal et réduisait dès le départ le rôle de Montréal à celui d'une tête de pont. La plupart des développements ultérieurs n'ont fait qu'accentuer cet état de chose.

L'établissement de tarifs protectionnistes<sup>3</sup> et le développement accéléré des infrastructures ont permis au sud de l'Ontario de capturer rapidement sa quote-part du développement industriel de la région Buffalo — Pittsburgh — Détroit et de devenir progressivement le véritable centre économique canadien. Toute la législation économique ultérieure (l'acte des banques, le pacte de l'automobile) n'a fait que renforcer la situation originelle. En fait, dans la continuité de la politique économique canadienne, *abyssus abyssum invocat*, les avantages certains que Montréal possédait dans le domaine du transport allaient progressivement être grignotés au profit de l'Ontario : canalisation du St-Laurent, tarifs ferroviaires, droits d'atterrissages internationaux à Toronto et bientôt (voir plus bas) l'oléoduc de Sarnia à Montréal. Ainsi, on conclurait qu'il n'y a pas eu de développement réel du centre de gravité économique, mais plutôt la perpétuation d'une situation « congénitalement » défavorable à Montréal. Le décalage illustré par J. Chung et par les travaux du C.R.D.E.<sup>4</sup> n'est donc pas nouveau ; il est simplement plus visible aujourd'hui à cause du caractère cumulatif du processus et de l'alarmisme plus lucide des économistes académiques et gouvernementaux.

Par contre, les milieux d'affaires ne se sont jamais, quant à eux, véritablement alarmés de la situation. Les industriels, les financiers, les

3. Qui ont, bien sûr, également favorisé le développement industriel de Montréal.

4. Centre de recherche en développement économique, Université de Montréal. Série d'études sur une comparaison des développements économiques de Montréal et de Toronto (1973).

commerçants impliqués quotidiennement dans cet effritement sont depuis longtemps conscients de cette situation à laquelle ils ont très bien su s'adapter. En effet, l'implantation et la croissance des industries montréalaises s'est faite, de façon quasi défensive, en utilisant surtout les quelques avantages de localisation qui favorisaient Montréal : une main-d'œuvre bon marché, la forte demande d'un bassin d'une population concentrée, le point de rupture dans le transport des matières premières pondéreuses, la proximité des exploitations de ressources naturelles, une fenêtre mieux ouverte sur les marchés européens.

Ainsi s'explique la structure bien connue (trop connue) de l'industrie manufacturière : importance relative des secteurs traditionnels, faible productivité, faiblesse des salaires et du niveau de qualification, faible capacité d'autofinancement et d'expansion, entreprises de petite taille, sensibilité aux variations conjoncturelles...

Quant à l'apparente contradiction entre structure et conjoncture, nous y venons. Jouandet-Bernadat parle très justement « des illusions dangereuses ». Il note que l'accroissement relatif des investissements manufacturiers québécois a été supérieur à la moyenne canadienne en 1971, 1972 et 1973, mais :

« il faut toutefois noter que ce retournement n'a rien de spectaculaire. La part des industries manufacturières québécoises dans le total canadien continue d'être très largement inférieure au rapport des populations... La croissance de ces trois activités explique la presque totalité des projets accomplis entre 1971 et 1973. »<sup>5</sup>

L'auteur constate aussi que les secteurs dits de pointe ont connu une baisse relative d'investissement (chimie, appareils électriques, matériel de transport, machinerie, fabrication métallique).

A ces constatations, on se doit d'ajouter quelques éléments :

- Les estimations d'investissements sont présentées en dollars courants. Donc il n'est pas tenu compte du gonflement artificiel de ces chiffres par la hausse des prix. Une évaluation en dollars constants ramènerait les volumes d'investissements à des niveaux plus inquiétants.
- L'avantage relatif du Québec aura été de courte durée puisque les intentions d'investissements pour 1974 indiqueraient une croissance nationale de 16 p.c. et une croissance de 14 p.c. pour le Québec (toujours, bien sûr, en dollars courants...).
- Enfin, pour les observateurs qui auraient tendance à associer le développement économique avec le nombre de grues qui s'élèvent à l'horizon montréalais, le tableau 1 amènerait quelques commentaires.

5. Voir *infra*, p. 344.

On constate que l'augmentation (en dollars courants) de 53 p.c. de la construction (génie et travaux publics exclus) doit, dans une très large mesure, être attribuée à la construction commerciale et institutionnelle et que le volume de construction industrielle<sup>6</sup> est loin d'augmenter à un rythme aussi spectaculaire. Les dernières évaluations pour le premier trimestre de 1974 indiquent même une diminution de la construction industrielle par rapport à la même période de 1973.

Or, tout investissement a un double effet : celui, dans le court terme, d'augmenter la consommation de certains biens et services nécessaires à la réalisation de l'investissement (donc de stimuler la demande) et celui, dans le moyen et le long terme, d'augmenter la capacité de production d'une économie (donc d'augmenter l'offre). Mais ce double rôle varie selon les types d'investissements. Ainsi, si les immobilisations industrielles ont pour effet d'augmenter l'offre, les in-

TABLEAU 1

INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS DANS LES SECTEURS  
RÉSIDENTIELS, COMMERCIAUX, INSTITUTIONNELS ET INDUSTRIELS

*Communauté urbaine de Montréal  
1972-1973*

	Valeur de l'investissement				Taux de croissance 1972-1973
	1972		1973		
	\$'000	p.c.	\$'000	p.c.	p.c.
Construction résidentielle	329,917	42	363,882	29	10.30
Construction commerciale	181,537	24	403,165	33	122.08
Construction institutionnelle	90,073	12	170,910	14	89.75
Construction industrielle	77,228	10	99,678	8	29.07
TOTAL	678,755	88	1,037,635	84	52.87
Génie et travaux publics	90,482	12	202,681	16	124.00
GRAND TOTAL	769,237	100	1,240,316	100	61.24

SOURCE : CanaData Division — Southam Business Publication Ltd.

6. Certes, les dépenses de construction ne représentaient (à Montréal, en 1973) que 27 p.c. des immobilisations nouvelles et sont une moins bonne mesure de l'augmentation de capacité de production que ne le sont les dépenses pour l'achat de machines et d'outillage. Cependant, ce pourcentage reste habituellement suffisamment constant pour que le volume de construction industrielle soit considéré comme un indicateur acceptable de la vigueur des investissements totaux.

vestissements des ménages (construction résidentielle)<sup>7</sup> et les investissements commerciaux et institutionnels ont surtout des effets de stimulation de la demande (et incidemment de forts effets inflationnistes) ; ils contribuent peu à augmenter la capacité de production et donc à améliorer le potentiel de croissance d'une économie<sup>8</sup>. Ainsi, en gardant à l'esprit ce double effet des investissements, on constate que 76 p.c. des dépenses de construction au cours de l'année 1973 seraient à assimiler beaucoup plus à des dépenses de consommation qu'à de véritables investissements générateurs d'une croissance future et donc d'emplois dans le moyen et le long terme.

Il est aussi important de souligner que la croissance spectaculaire de la construction s'explique très bien par le manque de croissance constaté au cours des quatre ou cinq années précédentes. Ce rattrapage dans la construction d'hôtels, de surfaces de vente ou de résidences est certes un signe d'une meilleure santé présente de l'économie montréalaise, il n'est hélas pas le garant de sa robustesse future.

La contribution de F. Martin sur les conséquences de la crise de l'énergie sera abordée ici plus prudemment. En effet, la « moyenne au bâton » des économistes dans ce domaine s'est avérée assez décevante au cours de ces dernières années. Aussi, F. Martin insiste sur le point que le Québec pourrait bénéficier d'un avantage comparatif majeur si les difficultés récentes d'approvisionnement en pétrole se transformaient en une véritable crise de longue durée. En effet, notre autosuffisance dans le domaine hydro-électrique devrait nous assurer une place privilégiée dans le concert des nations industrialisées.

Quant aux conséquences sectorielles de plus court terme, F. Martin les évoque : devraient souffrir d'une augmentation du prix du pétrole brut tous les secteurs qui en font une forte utilisation soit sous forme de produits bruts (plastiques, produits à base de résine, fibres synthétiques, caoutchouc, etc...), soit sous forme d'énergie consommée directement ou indirectement (le transport aérien, l'agriculture, le tourisme). Par contre, les secteurs qui utilisent peu de dérivés du pétrole (aliments et boissons, textiles naturels), ceux qui offrent des produits substituables aux produits de l'industrie pétrochimique (papier, rayonne) et encore ceux qui utilisent peu d'énergie et relativement plus de main-d'œuvre devraient bénéficier de la situation.

7. Le volume de la construction résidentielle est probablement sous-estimé dans le tableau 1. Le procédé de collecte des informations a pour effet d'éliminer un grand nombre de petits projets et de constructions individuelles. Cette sous-estimation ne devrait que renforcer l'argumentation subséquente.

8. Bien sûr, en théorie, une pression sur la demande s'accompagne d'un ajustement de l'offre. Ceci n'est cependant vrai que pour une économie fermée ; dans le cas de l'économie canadienne et à fortiori dans celui de l'économie montréalaise, une part considérable de la demande ainsi générée va être satisfaite par des fournisseurs extérieurs et donc ne renforce en rien la base économique locale. Dans la situation présente une partie des services de construction doit même être « importée »...

A ce niveau de généralité, il est bien difficile d'argumenter de façon convaincante. La seule constatation tangible que l'on puisse faire pour l'instant est qu'une uniformisation nationale du coût du pétrole brut nous protège des risques d'une pénurie mondiale, mais dans le même temps, cette politique nous prive d'un des rares avantages comparatifs dont bénéficiait l'est du Canada et tout particulièrement Montréal, qui, depuis 1960, pouvait s'approvisionner sur le marché mondial à des prix inférieurs aux prix canadiens. La « logique transversale » de la politique économique canadienne trouvera dans les oléoducs ouest-est une excellente justification à la doctrine « un seul marché, un seul prix ». Ainsi, Montréal risque bien de continuer à payer des prix élevés, même si les prix mondiaux retombent à des niveaux plus conformes à l'énormité des réserves existantes, à la rapidité des « découvertes de nouvelles réserves », à la fragilité traditionnelle du front commun des pays producteurs, à la menace, dans le moyen terme, d'une substitution massive par d'autres sources d'énergie, à une augmentation (en valeur absolue) récente de l'élasticité-prix de la demande de carburants, à un contrôle plus agressif par tous les gouvernements de l'oligopole-oligopsonne des grandes compagnies pétrolières, etc.

Dans le doute, quant à l'évolution des prix futurs, il est vital que le gouvernement du Québec négocie dès maintenant<sup>9</sup> les clauses qui lui garantiront une liberté d'approvisionnement au meilleur coût. Le développement et même peut-être la survie de l'industrie pétrochimique montréalaise dépend entièrement de cette garantie.

Il est aussi vital, dans des perspectives de plus long terme, que le gouvernement du Québec continue vigoureusement son effort dans la production d'électricité d'origine atomique. Certes, comme le note F. Martin, le coût de l'énergie hydro-électrique est protégé contre d'excessives envolées inflationnistes, mais il est également bloqué à ce niveau de prix : il ne peut plus baisser (en dollars constants) en deçà des prix actuels. Il est encore présomptueux d'anticiper une réduction massive des coûts de production de l'énergie d'origine atomique ; cependant, l'histoire du charbon, du gaz naturel et du pétrole nous enseigne que les coûts relatifs de ces carburants ont baissé de façon considérable tout au cours de leur période de commercialisation.

Donc, dans le domaine énergétique, le Québec a tout intérêt à préserver jalousement les quelques avantages comparatifs dont il dispose encore et à s'assurer « pour après-demain » une structure de prix qui demeurera compétitive.

9. Et non pas quand le coût énorme de construction des oléoducs appesantira fortement les arguments du gouvernement fédéral qui devra justifier la dépense par une utilisation nationale du réseau. Pour s'en convaincre, il faudrait rappeler le précédent des négociations, en 1955-1956, entre C.D. Howe, Trans-Canada Pipe Lines et la Cie Tennessee Gas Transmission qui approvisionnait l'Ontario en gaz naturel à des coûts inférieurs aux coûts nationaux.



Pour ce qui est de l'utilisation de l'énergie, F. Martin propose « une politique qui ramènerait la localisation de l'activité économique plus près de la source d'énergie » et qui, donc, permettrait de générer un plus grand nombre d'emplois manufacturiers.

Les trois articles ont donc, directement ou indirectement, la même préoccupation : comment l'économie montréalaise peut-elle assurer à sa population un nombre suffisant d'emplois rémunérateurs et stables ?

Des analyses récentes effectuées pour l'O.P.D.Q. estiment que, pour l'ensemble du Québec, 75,000 emplois devraient être créés annuellement d'ici 1976 pour réduire le taux de chômage à 4.7 p.c.<sup>10</sup>. Au rythme actuel de création d'emplois, cet objectif est d'autant plus irréaliste que la croissance des emplois tertiaires devrait maintenant se stabiliser et que la création d'emplois dans les activités manufacturières a été pratiquement nulle au cours de la période 1966 à 1972. Cette stabilisation du poids relatif de l'emploi manufacturier est un phénomène normal dans les pays industrialisés mûrs ; cependant, elle doit nécessairement s'accompagner d'une croissance importante de la productivité manufacturière et de la création d'emplois tertiaires à productivité positive. Hélas, l'image actuelle de l'évolution québécoise de l'emploi se rapproche de façon plus inquiétante de celle d'un pays sous-développé doté d'un tertiaire hypertrophié dont la productivité marginale est nulle (sinon négative)<sup>11</sup> que de celle d'un pays industriel mûr.

Ici encore on ne doit pas se bercer d'« illusions dangereuses ». La reprise nette de l'emploi en 1973 et au début de 1974 peut, dans une large mesure, être expliquée par le rattrapage effectué dans le domaine de la construction commerciale et industrielle ainsi que par le caractère massif des grands projets d'investissements publics (Baie James, Mirabel, autoroutes, jeux olympiques...). Bien sûr, cette création d'emplois conjoncturels est salutaire, chacun doit s'en réjouir, comme chacun doit se réjouir de la forte reprise des grands investissements publics, mais chacun, surtout s'il est responsable de l'économie québécoise, doit se garder d'un optimisme mal placé. Ce qui est souligné *ad nauseam* dans toutes les analyses économiques récentes ainsi que dans les contributions ci-dessous est que :

« l'étude des perspectives de création d'emplois pour les trois ou quatre prochaines années ne fait que confirmer les connaissances sur les tendances de fond de l'évolution de l'économie québécoise : sa structure industrielle est inapte à engendrer une croissance de l'emploi.

10. *Aménagement du territoire et le développement économique*, O.P.D.Q., mai 1973.

11. Voir ci-dessous l'évocation de ce tertiaire de refoulement dans R. Jouandet-Bernadat (*infra*, p. 343).

... comparée avec les économies avancées du Nord-Est américain, l'économie québécoise est en perte de vitesse et sa structure industrielle ne fournit pas une croissance suffisante pour lui permettre de maintenir son rang.

... Dans l'avenir, les écarts quantitatifs actuels se muteront en différence de nature, celle qui existera entre les sociétés industrielles et les sociétés post-industrielles. Non seulement le Québec occupera-t-il une part de plus en plus petite dans le Canada et dans le continent nord-américain, mais son existence même sera précaire, compte tenu du peu de capacité d'adaptation et d'auto-développement qui lui fournit sa structure industrielle actuelle. »<sup>12</sup>

La reprise de ces dernières années indique pourtant que l'économie montréalaise peut encore réagir vigoureusement à une stimulation externe de la demande. Les analyses du commerce extérieur de R. Tremblay et L.R. Lafleur<sup>13</sup> montrent que le Québec est bien placé par la nature et par la destination de ses exportations et qu'il peut avantageusement profiter d'une bonne conjoncture mondiale. Ces auteurs montrent de plus que les secteurs exportateurs qui provoquent le plus d'effets d'entraînement (en termes de revenu et d'emplois) sont également ceux qui assurent la plus grande partie de l'activité montréalaise (métallurgie primaire, aliments et boissons, appareils et matériel électriques et papier). L'image des intentions d'investissements pour l'année 1974 confirme également que la capacité de réaction de l'économie montréalaise est très forte et peut se répercuter sur un grand nombre de secteurs importants<sup>14</sup>.

### *Scénario de continuité*

L'évolution de l'économie québécoise au cours des dix dernières années, ainsi que les leçons de l'évolution récente de l'emploi et des investissements, nous permettrait d'envisager un scénario de continuité qui aurait l'allure suivante :

- Maintien de la structure industrielle existante accompagnée d'une croissance lente et instable de l'emploi et de la productivité.
- Développement excessif d'un tertiaire de refoulement, mais qui s'accompagnera aussi d'un accroissement raisonnable du tertiaire moteur dans le domaine du tourisme et de la finance.

12. *L'aménagement du territoire et le développement économique, op. cit.*, pp. 51-52.

13. R. Tremblay et L.R. Lafleur, *Relations entre le commerce international et l'emploi. Cas du Québec 1965-1970*, C.R.D.E., 1973.

14. Anticipation d'importants investissements dans le matériel de transport (+22 p.c.) ; les appareils électriques (+22.78 p.c.) ; les produits chimiques (+79.65 p.c.). (Voir source et tableau comparatif en appendice.)

— Exploitation fructueuse des ressources naturelles dont les prix restent fermes et qui permettent de générer des emplois peu nombreux mais bien rémunérés.

Ce genre de développement d'extrapolation pourrait amener, dans le court terme, une augmentation tolérable de l'emploi et des revenus, pourrait même inclure quelques succès très visibles dans les secteurs importants (l'acier, le matériel de transport, l'industrie agro-alimentaire), pourrait enfin très probablement être compatible avec un meilleur équilibre inter-régional et réduirait « la prédominance écrasante de Montréal »<sup>15</sup> en assurant la croissance continue d'autres centres urbains régionaux.

Ce scénario de continuité peut être séduisant, il répond certainement à des aspirations justifiées. Il est, également, politiquement plus pacifiant et donc plus « vendable ».

Par contre, il nous amènerait sans le moindre doute à ce glissement progressif hors des rangs des nations avancées et retarderait, peut-être indéfiniment, notre accession au stade d'économie post-industrielle.

Cette perte de préséance ne serait pas très grave en soit si elle ne devait aussi s'accompagner d'une augmentation de la fragilité, de la dépendance et donc de la perte progressive d'un contrôle véritable sur les grands choix économiques, politiques et culturels du Québec.

On doit pourtant se convaincre qu'il existe d'autres solutions à notre problème de croissance et de compétition avec les autres centres nord-américains. Une stratégie de transformation de l'économie montréalaise doit rejeter la continuité et, au contraire, provoquer une transformation rapide de la structure économique en recherchant dans tous les domaines des occasions d'innover, de créer : de se dépasser.

#### *Scénario de dépassement*

— Les grandes lignes de ce scénario plus dynamique sont bien illustrées dans les documents présentés ci-après, ainsi que dans les diverses formulations des stratégies de développement du MEER et du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce. Dans tous les cas, on y insiste sur la nécessité d'attirer des industries de l'avenir<sup>16</sup>, de polariser les efforts d'incitation autour de grands projets clés<sup>17</sup>, de favoriser les activités innovatrices par le financement et l'attraction des industries « de pointe », d'augmenter « la valeur ajoutée proprement québécoise » de nos industries de transformation et, pour sacrifier au

15. R. Jouandet-Bernadat, *infra*, p. 345.

16. R. Jouandet-Bernadat, *infra*, pp. 344 et 345, et M. J. Chung, pp. 334 et ss.

17. Avec l'excellent exemple de l'accord cadre du MEER et le plan de relance de l'industrie sidérurgique.

pléonasme à la mode, d'assurer un « développement qualitatif » à l'économie québécoise.

La plupart des recommandations contenues dans les articles ci-dessous reposent sur ce scénario de dépassement, il importe pourtant de relever certaines des implications de ce choix.

— *Une première* contradiction possible : le choix de ce modèle de développement entraîne dans l'immédiat l'abandon des politiques de plein emploi. En effet, ce modèle, explicitement ou non, fait l'hypothèse que le taux de croissance de la force de travail doit baisser d'ici une dizaine d'années. C'est précisément pour répondre à de nouvelles conditions démographiques que le Québec doit se doter d'industries à forte productivité et à un coefficient capital/production très élevé. La première contradiction apparaît donc dans le conflit entre la nécessité de créer des emplois à court terme et d'anticiper pour le long terme une situation de pénurie de main-d'œuvre.

— *Une deuxième* contradiction possible : la croissance de nos exportations de matières premières à des prix élevés, ainsi que l'ampleur des grands projets d'investissements (Baie James, oléoducs et gazoducs, sables bitumineux, usine d'enrichissement de l'uranium, etc.) vont faire remonter le dollar canadien à des niveaux qui risquent de handicaper très sérieusement les exportations de produits manufacturiers. La contradiction augmente encore quand on veut aussi limiter les « fuites » de capitaux vers l'extérieur (paiements d'intérêts et dividendes à des résidents étrangers).

— *Une difficulté* dans le choix des secteurs à privilégier et dans la façon de les attirer. Pour le ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, les secteurs de choix sont essentiellement ceux qui offrent des marchés prometteurs et pour lesquels le Québec bénéficie de certains avantages comparatifs. Ainsi, dans le cadre de « l'opération FANTUS » quinze secteurs<sup>18</sup> ont été retenus sur la base d'un exercice très élémentaire de prospective industrielle. Les études du M.I.C. fédéral dans ce domaine sont en général du même degré de sophistication et se limitent à des analyses de marché de court et moyen terme.

En supposant cependant que les secteurs ainsi identifiés soient effectivement prometteurs pour l'économie du Québec, encore faut-il favoriser leur implantation et leur développement. A cette fin, on peut

18. Télécommunications et informatique; mini-tracteurs et accessoires; constructions métalliques préfabriquées; instruments chirurgicaux à jeter et équipement hospitalier; véhicules de récréation; équipement de manutention; outils de bricolage; accessoires pour l'équipement lourd utilisé dans la construction; instruments de contrôle; accessoires techniques utilisés dans l'enseignement audio-visuel; outillage électrique; tissus tricotés; petit équipement de bureau; aliments préparés et congelés; pièces et accessoires d'automobiles, transmissions assistées; meubles métalliques ménagers.

attirer des entreprises similaires qui opèrent à l'étranger (c'est l'approche de l'opération FANTUS) où on peut encourager l'innovation *in situ* dans les entreprises locales. Attirer une firme étrangère est plus simple, mais nous prive des principaux effets d'entraînement de l'innovation industrielle<sup>19</sup>. Quant aux capacités de développement d'innovations *in situ* elles semblent encore demeurer très insuffisantes pour nous permettre d'assurer la génération et le renouvellement du *know how* qui nous maintiendra en bonne position sur les marchés mondiaux.

— *Une implication spatiale* : un tel scénario de croissance rapide implique une accentuation considérable de la densité résidentielle, industrielle et institutionnelle de Montréal. Cette perspective va contre « le grain du bois » de l'opinion générale et de l'opinion particulière de la plupart des organismes gouvernementaux (y compris du ministre de l'Industrie et du Commerce). Pourtant le rapport Raynaud-Martin-Higgins a eu le mérite de mettre le doigt sur cette évidence : Montréal est un pôle encore trop petit pour être « dans la course » avec les grands centres de développement nord-américains (et aussi européens et japonais).

Cette constatation a par la suite été tempérée pour aboutir à un élargissement de la délimitation d'un pôle de croissance qui devrait inclure les villes péri-métropolitaines de Sorel, St-Hyacinthe, Granby, St-Jérôme, etc. Cet élargissement (et donc cet affaiblissement) résulte de la combinaison d'une réalité : la difficulté de faire admettre le développement exclusif de Montréal ; et d'un mythe : Montréal est surpeuplée, trop dense, entièrement construite et dépourvue d'espaces d'industrialisation. En réalité, la Communauté urbaine de Montréal est l'une des métropoles parmi les moins denses du monde<sup>20</sup> ; elle possède encore 40 p.c. de territoire non construit (dont près de 500 millions de pieds carrés de parcs industriels vacants) et elle ne peut se doter d'une infrastructure complètement urbaine précisément à cause de sa trop faible densité. Dans la situation présente, les activités de développement ne peuvent être séparées des activités de croissance et celles-ci doivent être concentrées encore plus intensément afin de profiter pleinement des externalités urbaines.

Le seuil de saturation est encore très loin d'être atteint et un aménagement beaucoup plus « serré » du territoire de l'île devrait à la fois

19. Ce problème de la dépendance canadienne en matière d'innovation est très bien analysé dans : « Les pouvoirs publics et l'innovation industrielle », étude de documentation pour le Conseil des Sciences du Canada, décembre 1973.

20. A titre de comparaison limite, la zone métropolitaine de Randstadt-Holland qui comporte 4 grandes villes et de nombreux espaces agricoles et industriels, a une densité de 2,500 habitants au km<sup>2</sup>. L'île-de-Montréal, pour atteindre une densité comparable, pourrait abriter environ 12 millions d'habitants... (En fait, la densité de la C.U.M. est comparable à celle de toute la Hollande).

repousser ce seuil, préserver les espaces agricoles de la plaine de Montréal et limiter la croissance cancéreuse d'une suburbanisation coûteuse et anarchique.

### *Conclusion*

La reprise récente des investissements prouve que la structure économique montréalaise est loin d'être sclérosée et qu'elle peut fort bien réagir quand les circonstances sont favorables. Il semblait cependant utile de démontrer qu'il ne faut pas confondre cette reprise conjoncturelle avec une nouvelle jeunesse : Montréal a encore besoin d'efforts massifs de promotion, de stimulation et de financement qui seuls lui permettront de rajeunir sa structure. Un scénario de dépassement ne peut se réaliser qu'à cette condition, il a été souligné que le rejet de la continuité ne pourra se faire sans contradiction ni difficulté.

Le récent accord cadre entre le ministère de l'Expansion économique régionale et le gouvernement du Québec pourrait être un excellent véhicule de cette stimulation massive, à condition que les différents niveaux de gouvernement ne se bercent pas d'illusions dangereuses, réalisent que Montréal est encore bien loin d'être « sortie du bois » et qu'elle n'en sortira qu'à l'aide d'une série de mesures incitatives d'envergure dans le domaine de l'industrie, des infrastructures et, comme nous allons le souligner maintenant, dans les domaines du tourisme et de la finance.

## II — TOURISME

Le document de P.P. Proulx et R. Beaudry présente, pour la première fois, une bonne image quantifiée de la situation touristique montréalaise. Ce dossier complète très utilement le volumineux *Vers une industrie touristique au Québec — une stratégie de développement*, du C.P.D.Q.

On apprend que la région montréalaise reçoit annuellement de 5 à 6 millions de visiteurs dans ses 20,000 chambres et campings et perçoit aussi 55 p.c. des recettes touristiques de toute la Province.

Du dossier du C.P.D.Q. on peut, par ailleurs, dégager une perception plus récente du « touriste » en visite au Québec. Pour notre propos, on retiendra seulement trois caractéristiques :

— le touriste est québécois d'abord, américain ensuite. 44.6 p.c. des dépenses touristiques<sup>21</sup> sont effectuées par des Québécois, 35 p.c. par des Américains, 16.9 p.c. par d'autres Canadiens ;

21. SOURCE : C.P.D.Q. 1973, *op. cit.*, section 3, tome 3. Dans cette étude le touriste est défini par un déplacement supérieur à 100 milles.

— le touriste est attiré et retenu par les villes. Montréal et Québec s'attribuent respectivement 55 p.c. et 33 p.c. des revenus touristiques, alors que la Gaspésie n'en reçoit que 8 à 10 p.c. et le reste du Québec, 2 à 4 p.c.<sup>22</sup> ;

— le touriste est « passif ». Les activités favorites des touristes américains et canadiens en visite au Québec sont les suivantes : promenades en voiture 37 p.c., promenades à pied 14.5 p.c., monuments 11.9 p.c., théâtres 6.4 p.c.<sup>23</sup>

Les activités de plein air (chasse, pêche et sport) ne représentent que de très faibles pourcentages des occupations des touristes.

Le touriste qui visite le Québec est donc un individu « urbain » (attiré par les villes) qui se satisfait de « visites » (en voiture, à pied, auprès des monuments, dans les musées, au théâtre, etc.) et qui limite ses déplacements à Québec et à Montréal.

Or, l'essentiel de l'effort de promotion du gouvernement provincial porte sur la description d'activités de plein air, de régions éloignées, de plaisirs bucoliques et d'aventures de *frontier man*. Cette promotion est de plus soutenue par tout un programme d'investissements dans le domaine des parcs provinciaux, de camps de chasse et de pêche, de circuits ruraux, bref, de mise en valeur de tout le potentiel touristique « non-urbain » de la province. Ce comportement des divers organismes provinciaux (et fédéraux d'ailleurs) est parfaitement compréhensible : il est clair que la base touristique québécoise doit être diversifiée le mieux possible afin de répartir régionalement les dollars touristiques et afin d'essayer de retenir les touristes le plus longtemps possible<sup>24</sup> en leur offrant un menu plus varié.

Il devrait cependant être clair que notre produit touristique principal est encore Montréal et sa région. C'est sur cette région que devrait porter le plus gros effort de promotion, d'équipement et d'embellissement. Comme dans d'autres secteurs, on a souvent tendance à prendre Montréal pour acquis et à supposer que sa position va se maintenir d'elle-même. Il n'en est rien : non seulement le « déficit touristique »<sup>25</sup> de Montréal va continuer à s'accroître avec l'augmentation du niveau de vie des Montréalais, mais encore la différence qui existe entre Montréal et les autres métropoles nord-américaines s'estompe rapidement et

22. Les touristes américains passent 47.3 p.c. de leurs nuitées à Montréal, 21 p.c. à Québec et 2.1 p.c. en Gaspésie. C.P.D.Q., *op. cit.*

23. SOURCE : C.P.D.Q., *op. cit.*

24. La durée du séjour des touristes américains au Canada est de 4.9 jours seulement. Celle du touriste européen de 18.7 jours en 1971. SOURCE : *Tourisme international et politique du tourisme dans les pays de l'OCDE*. 1973).

25. Les Montréalais dépensent plus à l'extérieur que « l'extérieur » ne dépense à Montréal : on « importe » plus de services touristiques que l'on en « exporte »...

les visiteurs acquièrent une plus grande mobilité et un plus grand dynamisme pour aller chercher cette différence ailleurs au Québec.

Pour maintenir et améliorer sa position Montréal, ici encore, doit absolument innover dans tous les domaines reliés à l'hébergement, à l'accueil, aux loisirs et à la promotion.

### *Hébergement*

Dans le domaine de l'hébergement, il serait important de diversifier l'offre hôtelière. En effet, si Montréal contient moins de grands hôtels que Toronto, les 7,000 chambres actuellement en projet sont presque toutes des chambres de luxe dans de grands complexes hôteliers. Le « petit hôtel de famille » qui est très courant en Europe (une forme artisanale d'hôtellerie) se prête pourtant bien à une implantation urbaine (par opposition au motel) et permet d'offrir une gamme de prix plus étendue. Des formules variées d'hébergement pourraient également être adaptées : formule locative ou de propriété partagée d'appartements, hébergement chez l'habitant, campings urbains, etc.

L'hébergement doit également être étendu pour inclure les activités reliées aux congrès, aux conférences et aux réunions d'entreprises. Le marché des congrès devrait, en 1985, représenter un volume de trois milliards annuellement en Amérique du Nord. Deux milliards devraient provenir des réunions d'entreprises et des *incentive meetings* et un milliard proviendrait de réunions d'associations. L'hébergement de ce type de visiteur est d'autant plus avantageux que le congressiste dépense, en moyenne, deux fois plus que le touriste ordinaire et, en général, en dehors des mois de pointe. Montréal, avec des budgets pourtant inférieurs à ceux dont dispose Toronto, a su attirer un grand nombre de congrès majeurs. Cependant, Montréal demeure sérieusement handicapée par l'absence d'un véritable centre de congrès, et le projet d'utiliser le vélodrome olympique à ces fins révèle une bien mauvaise connaissance de l'industrie des congrès.

### *Accueil*

L'accueil serait grandement facilité par un système de réservation automatisé et centralisé et par une disposition plus judicieuse des centres d'information et de réservation<sup>26</sup>. Le touriste étranger est confronté avec une langue, une ville, des coutumes qu'il connaît fort mal. Un certain sentiment de sécurité pourrait être créé par la mise en place

---

26. Il est intéressant de noter que de tels centres existent à Dorval et à la gare centrale. Or, 3.3 p.c. des touristes étrangers arrivent à Montréal en avion, 5 p.c. arrivent en train, mais 80 p.c. arrivent en automobile et 9.4 p.c. en autobus...



d'un système d'assurance-vacances<sup>27</sup> et d'une instance juridique spéciale (à l'image de la cour des petites créances) qui permettrait de résoudre rapidement les conflits qui pourraient opposer des touristes à des résidents.

### *Loisirs*

Dans le domaine des loisirs touristiques, le champ est vaste. On devrait, tout d'abord, utiliser plus complètement le potentiel existant en augmentant la promotion et l'accessibilité des sites historiques et des musées, en accélérant la restauration du Vieux Montréal, en exploitant sérieusement les caractéristiques nautiques de l'île de Montréal et en utilisant à des fins semi-touristiques ses caractéristiques universitaires.

Montréal ne va bénéficier des jeux olympiques de 1976 que de façon marginale et éphémère<sup>28</sup>. La région pourrait cependant profiter de l'événement pour devenir un centre mondial du sport en créant, dans les diverses disciplines olympiques, des centres internationaux permanents qui formeraient et recycleraient des athlètes et des entraîneurs de toutes disciplines.

Pour profiter pleinement de son insularité et de ses caractéristiques urbaines, Montréal devra inventer un immense effort d'embellissement et d'équipement. Un tel effort devrait cependant être relativement facile à justifier et à mettre en œuvre. — Il est *facile à justifier* puisque l'ensemble de la population résidente profiterait des améliorations qui seraient apportées à la région. En ce sens, le coût de l'équipement par « tête de touriste » devient marginal. — Il est *facile à mettre en œuvre* puisque de très nombreuses décisions peuvent être prises et exécutées par les municipalités. Il n'est point besoin d'attendre des « schémas nationaux », des « plans d'ensemble » ou d'autres « ententes cadres ». De très nombreuses actions ponctuelles d'embellissement (mini-parcs urbains, plages, pistes cyclables, promenades piétonnières, etc.) sont d'ailleurs suffisamment réclamées par les résidents pour que les municipalités se sentent justifiées de les effectuer.

Montréal dispose d'un avantage comparatif remarquable dans le secteur touristique. C'est un avantage qu'il importe de conserver et

27. Un tel système assurerait une protection totale et une garantie de rapatriement gratuit en cas d'accidents, de maladie, d'incendie ou de vol pour les voyageurs qui voudraient y souscrire.

28. Il est probablement utile de démystifier l'impact touristique direct des jeux olympiques. En estimant à 800,000 le nombre de spectateurs, athlètes et visiteurs qui viendront à Montréal avant, pendant et après les jeux, cela ne représente que 1 p.c. du nombre de visiteurs qui ont été attirés à Montréal par l'Expo et Terre des Hommes depuis 1967. (Les documents de la Ville de Montréal évaluaient à 85 millions le nombre de ces visiteurs de 1967 à 1972.)

d'améliorer vigoureusement. Ici encore, un scénario de continuité doit être rejeté au profit d'une stratégie de dépassement : le tourisme doit être comme un champ privilégié dans lequel un effort considérable d'imagination et de soutien doit être entrepris rapidement.

### III — FINANCE

A deux niveaux différents, A. Ryba et P. Briant soulignent quelques-unes des faiblesses d'un système financier dont Montréal, pendant de longues années, avait su tirer une grande partie de sa force économique.

A. Ryba<sup>29</sup> décrit le glissement de l'activité financière de Montréal vers Toronto en termes quantitatifs (dépôts, emplois, succursales) et en termes qualitatifs (déplacement des véritables centres de décision). Il souligne particulièrement le caractère quasi irréversible et les conséquences économiques de ce déplacement.

En se gardant de vouloir déflorer le texte de A. Ryba, nous voudrions souligner deux points qui méritent de ne pas passer inaperçus.

1) L'efficacité du système financier est une notion relative : ce qui est « bon » pour le système canadien, n'est pas nécessairement « bon » pour l'économie québécoise.

La notion d'efficacité demeure le cheval de bataille de la profession bancaire chaque fois qu'elle se sent menacée comme récemment, par la proposition du gouvernement fédéral de donner aux provinces un droit de propriété sur les banques<sup>30</sup> ou par toute autre intention timide de régionalisation du système bancaire.

Dans ce dernier cas, en particulier, avec une indignation toute jacobine, on brandit le spectre de la « confusion bancaire » américaine que l'on oppose à la netteté, la sécurité et la plus grande efficacité du système canadien. En économie, on ne juge de l'efficacité d'un système que par rapport à son centre de profit. Il semble clair que, depuis 1871 (Loi sur les banques) et, tout particulièrement, depuis la seconde guerre mondiale, le système bancaire a été efficace par rapport à son centre de profit : Toronto. On ne devrait pas, à Montréal, trop s'inquiéter d'une diminution éventuelle de l'efficacité d'un système national si son « imperfection » pouvait nous être plus bénéfique que sa perfection.

2) De façon très appropriée, A. Ryba nous met aussi en garde contre une certaine tendance facile au « gadgétisme institutionnel » : « Créer

29. Pour un exposé plus complet des thèses de A. Ryba, voir : *Le rôle du secteur financier dans le développement du Québec : un essai de finance régionale*, C.R.D.E., Université de Montréal, mars 1974.

30. Propositions formulées à l'occasion de la Conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest, tenue à Calgary en juillet 1973.

des entreprises gouvernementales spécialisées dans le financement d'activités économiques précises, n'est que repousser le problème. Ces institutions devront, elles aussi, obtenir du capital et leur tâche sera ardue en l'absence d'un secteur financier solide au Québec. »<sup>31</sup>

C'est en tenant compte de cet avertissement que l'on peut examiner la proposition de P. Briant. Après avoir mis en évidence le créneau qui existe en matière de financement de capital de risque à l'étape zéro surtout pour les petites entreprises, l'auteur propose la création d'une agence gouvernementale qui remplirait le vide existant et fournirait le financement et l'attention technique nécessaires au démarrage de nouvelles entreprises prometteuses.

Le détail de la proposition est innovateur et nous pourrions accommoder l'avertissement de A. Ryba en apportant deux modifications au plan de P. Briant :

- Une nouvelle institution ne serait pas créée : on pourrait se contenter d'élargir le mandat de la SDIQ en lui confiant une responsabilité dans le financement du capital de risque.
- La SDI ne ferait pas, à ces fins, appel à des fonds propres : elle aurait recours au fonds d'une autre institution financière qui serait associée au projet et qui bénéficierait d'une garantie de la SDI. Dans cet accord, la SDI fournirait le temps-expert nécessaire<sup>32</sup> au démarrage du projet et offrirait une garantie de remboursement à l'organisme prêteur. Ce dernier effectuerait donc un investissement sûr (et non pas un investissement de capital de risque), sans avoir à y consacrer de ressources en experts. Un tel schéma de financement (qui est très proche de la formule de garantie de la société d'hypothèques et de logement) permettrait de canaliser des fonds importants vers un secteur de financement très négligé et pourtant vital.

Cet arrangement pourrait être passé entre le SDI et toute autre institution financière, que ce soit une compagnie de financement de capital de risque, une banque à charte ou une compagnie d'assurances. A l'occasion, les banques à charte pourraient même, si elles le voulaient, beaucoup plus se prévaloir de leur statut qui les autorise à détenir 50 p.c. des actions de petites et moyennes entreprises (capital social inférieur à 5 millions de dollars).

Parmi les nombreux points intéressants notés par P. Briant on retiendra également :

31. A. Ryba, *infra*, p. 392.

32. P. Briant montre que les investisseurs en capital de risque spéculent, en fait, autant avec leur temps qu'avec leur argent.

- que le capital de risque n'est pas généralement utilisé pour le lancement ou le soutien de secteurs de pointe : il semble donc encore plus approprié de confier à un organisme public la responsabilité de « spéculer » sur ces secteurs ;
- que les fournisseurs de capital de risque « ne sont pas fidèles à leur province »<sup>33</sup> : « *Venturists here seem to place funds in business located in their home province only about half as often as venture capitalists elsewhere in Canada* »<sup>34</sup>.

On peut interpréter cette constatation de deux façons :

- a) l'offre de capital de risque à Montréal est supérieure à la demande. Cette hypothèse pourrait être partiellement confirmée par l'une des autres constatations de P. Briant : les demandeurs manquent d'information en ce qui concerne la disponibilité de capital de risque<sup>35</sup>. Une plus grande visibilité de la SDI permettrait de réduire cet inconvénient ;
- b) les investisseurs trouvent à l'extérieur de meilleures occasions d'investissement. Cette interprétation devrait, elle aussi, contribuer à nous convaincre de confier la responsabilité du financement de risque à un organisme public dont les critères de profitabilité seraient moins élevés.

Il resterait à couvrir un dernier aspect qui n'a pas été abordé dans les deux études qui suivent : celui de l'activité des « banques » étrangères. En passant à travers les mailles du filet de l'acte des banques, près de 30 banques et 40 holding financiers appartenant à une douzaine de pays étrangers se sont installés au Canada. Légalement, ces « bureaux extérieurs » n'ont pas de statut bancaire, mais, en pratique, ils opèrent exactement comme des banques « en gros » en acceptant des dépôts et en faisant des prêts à de grandes compagnies. Il leur suffit de ne signer les contrats qu'à l'extérieur du Canada pour respecter la lettre, sinon l'esprit de l'acte des banques.

A ce point, une comparaison s'impose avec le système bancaire britannique. Il existe à Londres près de 250 banques étrangères à statut officiel. Ces banques sont soumises aux mêmes conditions de contrôle monétaire que les banques nationales et elles se limitent, comme au Canada, aux « activités de gros ». En tant que banques d'affaires, elles sont en concurrence avec les banques britanniques ; par contre, leurs activités étant limitées à Londres, elles ne peuvent prétendre aux activités de détail. On peut largement expliquer le poids international de la place de Londres par ce statut particulier des banques étrangères.

33. P. Briant, *infra*, p. 408.

34. P. Briant, *infra*, p. 411.

35. P. Briant, *infra*, p. 411.

Peut-être que la réforme de l'acte des banques de 1977 pourrait être l'occasion d'une telle ouverture ou financement étranger. Une condition devrait être attachée à cette réforme : les banques étrangères ne seraient autorisées à opérer, comme en Angleterre, qu'à partir d'une seule ville : Montréal, bien sûr. A. Ryba leur a d'ailleurs déjà réservé des places dans son centre financier international...

Dominique ACHOUR,  
*Université de Montréal*

## ANNEXE

TABLEAU 1

INVESTISSEMENTS 1972-1974  
ZONES MÉTROPOLITAINES DE MONTRÉAL ET TORONTO

Villes et années	Immo- bilisations (\$'000,000)	% de crois- sance	Répara- tions (\$'000,000)	% de crois- sance	Immobili- sations et ré- parations (\$'000,000)	% de crois- sance
Montréal						
1972	261.4		140.1		401.5	
1973	345.3	32.10	160.4	14.49	505.7	25.95
1974	417.0	20.76	164.8	02.74	581.8	15.05
Toronto						
1972	325.5		156.4		484.9	
1973	437.5	34.41	156.4	-01.88	593.9	22.48
1974	560.6	38.14	173.3	10.81	733.9	23.57

TABLEAU 2

INVESTISSEMENTS 1972-1974 (par secteurs industriels)  
ZONES MÉTROPOLITAINES DE MONTRÉAL ET TORONTO

Secteurs	An- nées	Immobilisa- tions et Réparations (\$'000,000)		% de croissance	
		Mont- réal	To- ronto	Mont- réal	To- ronto
Aliments et boisson	1972	52.4	64.5		
	1973	71.3	75.0	36.07	16.28
	1974	76.3	96.0	07.01	28.00
Textiles, vêtements et bonneterie	1972	37.0	13.3		
	1973	32.0	12.7	-13.51	-04.51
	1974	31.3	13.6	-02.19	07.09
Fabrication métallique	1972	27.2	52.2		
	1973	30.6	66.1	12.50	26.63
	1974	31.0	95.3	01.31	44.18
Matériel de transport	1972	15.4		38.31	
	1973	21.3		22.07	
	1974	26.0			
Appareils et fournitures électriques	1972	20.8	32.9		
	1973	25.9	37.4	24.52	13.68
	1974	31.8	42.7	22.78	14.17
Produits chimiques	1972	30.7	30.1		
	1973	45.2	41.4	47.23	11.30
	1974	81.2	46.6	79.65	12.56
Bois, meubles et accessoires	1972		8.0		
	1973		10.8		35.00
	1974		7.7		-28.70
Papier et industries	1972		25.9		
	1973		35.8		38.22
	1974		74.6		1.03
Produits minéraux non métalliques	1972		39.0		
	1973		48.6		24.62
	1974		53.4		09.88
Industries diverses	1972	7.4	20.5	37.84	
	1973	10.2	23.3	37.84	13.66
	1974	12.4	34.9	21.57	49.79
Autres industries de fabrication	1972	210.6	198.5		
	1973	269.2	242.8	27.83	22.32
	1974	291.8	269.1	08.40	10.83
TOTAL :	1972	401.5	484.9		
	1973	505.7	593.9	25.95	22.48
	1974	581.8	733.9	15.05	23.57

SOURCE : Statistique Canada, 61-20S, 1974.